

La Principale
L. VERRIER

Le secrétariat
C. TELLIER

Téléphone
02 31 82 25 42
Télécopie
02 31 84 94 74
Mél.
ce.0141553m@ac-caen.fr

22 avenue du 19 mars 1962
14123 FLEURY SUR ORNE

Madame VERRIER,
Principale,

A

L'ensemble des parents d'élèves,

Fleury-sur-Orne, le 5 mai 2020

Madame, Monsieur,

Après deux mois d'enseignement à distance lié aux mesures de confinement, Monsieur le Président de la République a prononcé la réouverture des collèges à partir du **lundi 18 mai 2020**.

Cet accueil progressif, en conformité avec les directives nationales et académiques, concernera exclusivement les élèves scolarisés aux niveaux 6^{ème} et 5^{ème}.

Par ailleurs, afin de permettre la mise en place de toutes les précautions sanitaires, les élèves, accueillis par demi-groupe, devront impérativement suivre l'alternance suivante: - Lundi : niveau 5^{ème}
- Mardi : niveau 6^{ème}
- Jeudi : niveau 5^{ème}
- Vendredi : niveau 6^{ème}

Plusieurs précisions nécessaires à votre complète information :

- **Préalable à l'accueil des élèves**

- Les élèves devront respecter l'ensemble des gestes barrières (distanciation sociale, lavage fréquent des mains). Un rappel de ces éléments sera effectué au sein de l'établissement ;
- Vous devrez prendre la température de votre enfant avant qu'il se rende au collège ;
- Le port du masque sera obligatoire

- **Accueil des élèves**

- Afin de faciliter l'accueil en demi-groupe, les emplois du temps seront modifiés et vous seront transmis durant la semaine du 11 au 15 mai et visibles sur Pronote ;
- Les élèves suivront leurs cours dans une salle qui leur sera attribuée et à une même place jusqu'à la fin de l'année scolaire ;
- les récréations seront échelonnées : chaque groupe bénéficiera d'un espace dédié dans la cour.

- **Restauration scolaire**

- la restauration scolaire sera assurée selon un protocole rigoureux (simplification des menus) permettant la mise en place des mesures de distanciation et de sécurité sanitaire ;

Ce retour s'effectuera sur le principe du volontariat des familles. Il vous appartient donc de nous communiquer si vous envisagez de re-scolariser votre enfant (ou non) à partir du 18 mai 2020 en répondant au sondage déposé sur Pronote (accès grâce à vos identifiants ENT ou ceux de votre enfant). **Votre réponse devra impérativement nous parvenir pour le lundi 11 mai 2020, dernier délai.** En cas de difficulté, merci de nous laisser votre réponse en contactant le collège soit à l'adresse électronique suivante : ce.0141553m@ac-caen.fr en mentionnant bien le nom et la classe de votre soit en appelant au 02 31 82 25 42.

J'attire votre attention sur le fait que votre décision vaut engagement dans la mesure où l'organisation retenue dépendra des effectifs annoncés.

Nous restons à votre entière disposition et vous remercions de votre compréhension.

L'équipe de direction